

LES MARTINETS DU LÉZERT

QUINE DES MARTINETS DU LÉZERT

Samedi 2 mars à 20h30

Espace Paul Rouzies

La Bastide L'Evêque

Assemblée Générale des Martinets du Lézert

Les membres de l'association se sont réunis le 24 novembre 2018 à 14 h à La Bastide L'Evêque à l'espace Paul Rouziès. 42 membres de l'association étaient présents et 44 étaient représentés par un pouvoir.

> Ordre du jour

Accueil du président,
Compte rendu moral,
Compte rendu financier,
Compte rendu de la commission de vérification des comptes,
Renouvellement des membres du conseil d'administration,
Préparation de la saison 2019, galette des rois, quine, réception des Musicaires,
Travaux réalisés en 2018,
Travaux à prévoir en 2019,
Questions diverses.

> Accueil du Président

Claude Augustin, Président, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée et remercie les personnes présentes pour l'intérêt qu'elles portent aux Martinets du Lézert.

Il remercie plus particulièrement de leur présence Madame Brigitte Mazars, Conseiller départemental, Madame Geneviève Rigal Saurel, Monsieur Michel Costes, ancien conseiller général.

Il excuse Monsieur Jean Eudes Le Meignen, maire de La Bastide L'Evêque et Monsieur Christian Robbe-Grillet, Sous Préfet de l'Aveyron qui n'ont pas pu se libérer.

Claude Augustin adresse une pensée à Monsieur André Darres qui nous a quittés cette année.

> **Compte rendu moral**

Catherine Muratet présente le compte rendu moral.

Le nombre de visiteurs est en constante progression. Il y a eu 2400 entrées en 2018 (2230 en 2017). Ces sont les groupes qui représentent la majorité des visiteurs. Il y a eu 51 groupes de visiteurs en 2018 qui représentent plus de 1500 personnes.

Parmi ces groupes il faut citer :

L'**ADOC12** (association départementale pour la transmission de l'occitan en Aveyron) qui a proposé cette année aux écoles dans lesquelles elle intervient la visite des martinets. Ils étaient plus de 400 enfants à participer à cette journée qui s'est déroulée en occitan.

La visite d'un groupe de **blogueurs « voyage »** dont le salon annuel cette année se tenait en avril à Millau. Ils étaient 250 qui ont visité l'Aveyron par groupes de 7 à 8 personnes. Sur un programme bâti par Julie et Laetitia de l'Office du Tourisme Aveyron Ségala, ils ont visité Rieupeyroux, la Chapelle Saint Jean de Modulance, un élevage « Veau de l'Aveyron et du Ségala », un élevage de chèvre et les Martinets du Lézert.

A noter aussi, une fréquentation particulièrement marquée cette année à l'occasion de la **Journée Européenne du Patrimoine** puisque nous avons enregistré ce jour là 135 visiteurs adultes et 25 enfants.

Quelques mots sur les animations :

- La galette des rois n'a réuni cette année qu'une trentaine de personnes,
- En revanche le quine a connu un franc succès. Près de 260 personnes sont venues y participer.
- Vous avez été nombreux à offrir des lots. Un grand merci à tous.
- Nous avons prévu deux marchés de producteurs le 25 juillet et le 8 août. Le premier s'est bien passé avec une assez bonne participation mais nous avons du annuler le second pour cause de risque d'orage.
- Nous avons fait le repas de fin d'année au camping de Muret à Saint Salvadou fin octobre.

Autres informations :

- Paul Arniac a fait une maquette représentant les martinets. Il nous la donne ce qui est très généreux de sa part.
- Gilles Souyri a construit une maquette en cuivre et en bois représentant un martinetaire en activité. Elle est visible au martinet de Labro.
- En mai 2017, avec le trophée « Coup de cœur de La Dépêche du Midi », Madame Marie France Marchand Baylet nous avait offert une visite gratuite des ateliers de La Dépêche pour un groupe de 25 personnes. La visite s'est déroulée le 27 mars au soir.
- Le Petit Fûté va nous faire paraître dans ses guides touristiques.
- Nous avons déposé à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) le nom « Les Martinets du Lézert » et le logo "Le Martinet de la Ramonde" (poinçon).
- Le site internet a été étoffé par Cindy Bouscayrol qui a rajouté un onglet "Archives". Une modification du site est en cours de réflexion avec Laetitia Déléris afin qu'il soit plus facile à mettre à jour et plus accessible à partir des nouveaux moyens de communication, smartphone, tablette....
- Le Conseil Départemental a offert à chaque commune des nichoirs à mésanges et des abris à chauves souris pour lutter contre la pyrale du buis et la chenille processionnaire du pin. Deux nichoirs à mésanges et un abri à chauves souris vont être installés sur le site des martinets.

> **Compte rendu financier**

Lucien Bouscayrol, trésorier de l'association, présente les comptes de l'année 2018. Le nombre de cotisations reste stable, les entrées sont en revanche en augmentation de près de 8% par rapport à l'année dernière. Les portes clefs se vendent toujours bien, il s'en est vendu 99 en 2018. Le quine et le marché de pays ont été bénéficiaires. Les recettes totales de 16 732,04 € permettent de dégager un excédent de 1 987,39 €.

> **Compte rendu de la commission de vérification des comptes**

Reine Chaintreuil présente le rapport de la commission de contrôle qui a pu constater l'excellente tenue des comptes. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et l'assemblée donne le quitus au Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice en cours.

> **Renouvellement des membres du Conseil d'Administration**

Michel Bouscayrol et Catherine Muratet souhaitent rester au Conseil d'Administration. L'Assemblée donne son accord à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration est désormais composé de Francis Alet, Claude Augustin, Lucien Bouscayrol, Michel Bouscayrol, Christian Cassan, Paul Chaintreuil, Alain Déléris, Gérard Marre, Yann Millot, Catherine Muratet, Jean Luc Rouziès, Gilles Souyri, Guy Souyri.

> **Préparation de la saison 2019**

Nous maintenons les activités traditionnelles des martinets : quine, marchés de pays. Nous allons réfléchir au maintien de la galette des rois ou à son remplacement par une autre animation. Cette année nous organisons avec le club des aînés la réception des Musiciens qui viennent le dimanche 24 mars.

> **Travaux réalisés en 2018**

Yann Millot présente les travaux qui ont été réalisés en 2018. Mis à part les travaux courants d'entretien :

- Le site a été nettoyé en juillet par une vingtaine de bénévoles avec l'aide de Yves et Margaret Guerit de l'Ami des Jardins.
- Le passage sur le Garouts a été sécurisé par la mise en place de barrières en bois. Il est prévu de refaire les barrières qui ceinturent le parking au dessus du Martinet de La Ramonde.
- La passerelle en bois et les roues à aubes ont été nettoyées.

> **Travaux à prévoir en 2019**

Yann Millot présente les travaux prévus en 2019 :

- Il est prévu d'agrandir le dernier parking qui a été aménagé en comblant le fossé qui se trouve entre la route et le parking,
- Sur l'exemple qui a été réalisé au pont Périé à Morlhon, nous envisageons d'installer un barbecue sur l'espace qui se trouve en face du martinet de La Ramonde, près des tables de pique-nique.

Les paliers en bois sur lesquels reposent les axes de la grande roue sont un peu usés. Guy Souyri propose de faire tourner les axes sur des paliers en bronze eux-mêmes encastrés dans les blocs de bois.

Par ailleurs l'eau n'arrive pas avec assez de force sur la petite roue. Guy Souyri propose d'installer à la sortie de la canalisation ce que l'on appelait autrefois un « douat » c'est-à-dire une buse. Il propose de le faire en inox pour qu'il soit plus résistant et de le cacher dans la canalisation. Claude Augustin souligne l'importance de la pérennité des matériaux car on ne sait pas ce qui va se passer sur le long terme.

Claude Augustin félicite toute l'équipe technique qui fait un travail méritoire sur toute l'année pour entretenir le martinet qui nécessite un soin constant.

> Questions diverses

Alain Délérès demande à ce que l'on prévoit un nettoyage des martinets très prochainement afin d'enlever les feuilles.

Bruno Muratet remercie Geneviève Rigal Saurel de nous avoir confié les derniers exemplaires du livre « Les Martinaires de La Bastide l'Evêque et du Rouergue » qu'elle a réalisé avec Jean Delmas.

Margareth Guerit est profondément choquée par le comportement des personnes qui passent au martinet et qui, voyant les toilettes fermées à clef, n'hésitent pas à s'isoler derrière le petit bâtiment faisant de cet endroit un lieu immonde. Ne serait-il pas possible de laisser les toilettes ouvertes en dehors de permanence ou d'installer des toilettes sèches ?

Maintenir les toilettes ouvertes ou installer des toilettes sèches demandent encore plus de travail d'entretien et de frais liés à la mauvaise utilisation des lieux et n'empêchera pas d'autres dégradations. Les toilettes ne sont là que pour les visiteurs. Nous ne sommes pas tenus de mettre des toilettes à disposition de tous les passants.

Madame Brigitte Mazars félicite l'association pour son résultat. Elle voit tout l'investissement apporté par les bénévoles et c'est la première fois qu'elle rencontre une association développant des discours techniques aussi précis et qui aboutissent à des réalisations. Vous êtes des gens importants pour le travail que vous faites pour l'attractivité du territoire. Elle ne pense pas qu'il y ait eu des dossiers déposés au Conseil Départemental par les Martinets du Lézert et encourage l'association à solliciter de l'aide auprès du Conseil Départemental en cas de besoin.

Claude Augustin remercie l'Assemblée pour sa participation et l'ensemble des adhérents et des bénévoles pour la réussite des activités de l'association. On a besoin de vous tous pour faire vivre les Martinets du Lézert. Il invite tout le monde à partager le pot de l'amitié. La réunion s'est terminée à 17 h.

**Toute l'équipe des Martinets du Lézert vous souhaite
une bonne et heureuse année 2019**

